

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bres. Il étudie également le projet de déposer dans son local certaines publications périodiques que les membres pourraient consulter.

9. Commission de la bibliothèque, Commission d'Art public et Commission de la Maison Bourgeoise. — Nous n'avons reçu aucun rapport ni communication de ces institutions.

L'ouvrage de M. Naeff sur le Château de Chillon, acquis par la société, a été déposé à la bibliothèque.

M. Laverrière, architecte, a remplacé au sein de la Commission d'Art public notre regretté collègue Maurice Wirz.

M. George Epitaux, architecte, s'occupe de l'apport que fera notre société à la contribution documentaire de l'ouvrage sur la *Maison Bourgeoise en Suisse*.

Divers. — La commission présidée par M. Verrey, architecte, et qui a pour objet l'étude de « La révision de quelques prescriptions du règlement sur la police des constructions », n'a pas terminé dans cet exercice ses études et observations.

Votre Comité a maintenu la subvention qui est faite aux cours de la Société industrielle et commerciale en vue de récompenser quelques élèves méritants des cours de dessin technique.

Ainsi que vous le voyez, Messieurs et chers collègues, cet exercice est des plus calmes. Il aura eu cependant, espérons-nous, l'avantage de maintenir entre nos membres des rapports de nature à les faire se mieux connaître et s'apprécier toujours plus.

Au nom du Comité,

Le président : Le secrétaire .

G. EPITAUX, arch. CH. PETITAT, ing.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 19 mars 1909.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.
Liquidation des affaires administratives.

M. Breuer, ingénieur, donne une communication sur les travaux de captage, d'adduction et de distribution des eaux de Remaufens.

Cette communication intéressante fera l'objet d'un article spécial de l'auteur du projet dans le *Bulletin technique*; nous nous abstenons donc d'en donner ici un compte rendu.

M. Gremaud, président, après avoir remercié le conférencier, dit qu'il faut arriver, comme cela est le cas à Remaufens, à créer des installations, si possible, communes à plusieurs localités, car il y a de ce chef une grande économie à réaliser; les installations peuvent être mieux surveillées et plus efficacement. Un autre avantage de cette centralisation, c'est qu'en cas de sécheresse l'eau est mieux répartie et mieux utilisée, les sources abondantes suppléant aux sources à faible débit grâce au réservoir unique.

Séance du 2 avril 1909.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.
Liquidation des affaires administratives.

Le président fournit quelques intéressants renseignements au sujet d'un glissement de terrain survenu à Blumisberg, le 23 mars dernier.

M. Gremaud fait, en premier lieu, remarquer que la fin de l'année 1908 et le commencement de 1909 ont été caractérisés par de nombreux phénomènes météorologiques, tels que :

Cyclones, tremblements de terre, inondations, chutes de neige dans presque tous les pays, avalanches, mouvements de terrain, etc. On pourrait aussi ajouter à cette nomenclature les nombreux et grands incendies qui ont éclaté un peu partout.

Nous ne nous occuperons que des mouvements de terrain.

Des éboulements et glissements de terrain plus ou moins considérables se sont produits en différents endroits par suite de la fonte rapide des neiges, et surtout à partir du 22 mars écoulé.

Parmi les plus importants dans notre voisinage, nous mentionnerons celui de Moudon, dont les journaux ont parlé.

Dans notre canton, outre de petits et nombreux glissements de terrain et de talus de route, nous retiendrons le grand éboulement qui s'est produit, le 23 mars dernier, à Blumisberg, en face du hameau de Balsingen.

Voici les renseignements qui ont été fournis par un témoin oculaire.

Le lundi 22 mars 1909, la veille de l'accident, il a remarqué que beaucoup d'eau sortait de la base du terrain qui s'est éboulé.

Dans la journée du lendemain, mardi 23, il constata que l'écoulement de l'eau avait sensiblement augmenté. Vers 4 h. il entendit un bruit insolite. En regardant vers la montagne, il remarqua que les arbres de la forêt bougeaient comme s'ils avaient été agités par un fort vent. C'était le commencement de l'éboulement, le terrain se détachant à une hauteur de 50 mètres au-dessus du thalweg. Le témoin déclare ensuite qu'il fut renversé par la pression de l'air et se trouva immédiatement pris dans une boue liquide, d'où il a pu sortir avant que le gros de l'éboulement, formé de nombreux arbres, se produisit.

La Taferna, qui coule au fond de la vallée du même nom, a été momentanément barrée par le produit de l'éboulement.

Les signes précurseurs (écoulement d'eau) et la soudaineté du phénomène prouvent qu'on a eu affaire à une poche d'eau qui s'est formée dans la partie supérieure du talus. Voici comment : pendant la longue période de froid, les orifices, à travers lesquels les eaux de sources ou d'infiltration s'écoulaient habituellement, furent bouchés par la glace.

L'eau n'ayant pas d'écoulement s'emmagaissa dans le terrain, formé de glaise sablonneuse, dilua ce dernier et le transforma en boue liquide, retenue par la croûte gelée du terrain. Arrive le dégel, l'eau commence à s'écouler et il se produit d'abord un vide dans la masse, puis un tassement qui provoque, grâce au plan incliné, le glissement ou l'éboulement.

Des cas analogues se sont produits au remblai des Pilettes le 23 mars 1902 (voir *Bulletin technique* du 22 mai 1903) et à Bellegarde (voir *Revue scientifique*, année 1880).

Les écoulements d'eau la veille et le jour de l'accident corroborent les causes de l'éboulement que nous venons d'exposer.

NÉCROLOGIE

† Jean Imer.

La Société vaudoise des ingénieurs et architectes et l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne viennent de perdre un de leurs plus anciens mem-